

La dernière nuit «paranoïaque» de 120 mineurs dans la «jungle» de Calais

PAR CARINE FOUTEAU

ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2016

Oubliés de l'opération étatique de « mise à l'abri », une centaine d'adolescents ont passé une dernière nuit dans l'école du bidonville de Calais. Leur habitation de fortune n'a pas pris feu, comme ils le redoutaient, mais ils ont reçu la visite de militants d'extrême droite.

Après avoir été contraints de passer une ultime nuit dans la « jungle », la plupart des quelque 120 mineurs laissés pour compte, la veille, de l'opération étatique de « mise à l'abri », ont finalement été conduits dans des centres d'hébergement dans le Morbihan et en Normandie, vendredi 28 octobre en milieu de journée. Les bus sont arrivés rue des Mouettes, à proximité du campement, là même où les mineurs avaient été repoussés moins de 24 heures auparavant par les forces de l'ordre les empêchant d'accéder au hangar destiné aux départs. En l'absence de solution proposée par les pouvoirs publics en fin de journée, ils avaient trouvé refuge, en compagnie d'une quinzaine de bénévoles et de trois journalistes italiens, dans l'école du chemin des Dunes et à la mosquée.



À l'intérieur de l'école du chemin des Dunes, la veille du premier jour du démantèlement de la «jungle». © Bertrand Gaudillère / Item

« La nuit a été éreintante », témoigne Margot, volontaire à l'Auberge des migrants, qui a participé aux tours de garde dans l'école pour veiller sur eux. « Ils avaient très peur que le bâtiment prenne feu », ajoute-t-elle. « Malgré les mauvaises conditions, tout a été calme, si ce n'est que nous avons eu la visite de militants d'extrême droite. Nous avons dû alerter les gendarmes », confie-t-elle. « La nuit dans la jungle est paranoïaque : il n'y a plus de lumières, on s'éclaire à la torche, la température tombe », reprend-elle,

expliquant que les adolescents avaient été installés dans les salles de classe : « Ils ont dormi sur les tables ou par terre, on a essayé d'arranger l'espace comme on pouvait. On a apporté quelques couvertures, des bonnets, des gants, des écharpes, parce qu'il faisait froid. Ils ont eu un repas, aussi. » Personne n'a vraiment fermé l'œil. « Le réveil a eu lieu vers 7 h 30, on a encore patienté longtemps, sans information. » « C'était difficile, raconte-t-elle, la confiance n'était pas évidente à établir étant donné que beaucoup de ce qui avait été dit la veille s'était révélé faux. »

Le calvaire de ces mineurs aurait pu être évité sans un enchaînement de dysfonctionnements. Jeudi matin, plusieurs dizaines de personnes s'étaient regroupées sous un pont, à proximité du bidonville en partie réduit en cendres, démentant les déclarations de la préfète du Pas-de-Calais qui, dès mercredi, affirmait que « tout le monde est à l'abri ». « C'est la fin de la "jungle" aujourd'hui », claironnait-elle.

Parmi ces laissés-pour-compte, plus d'une centaine de moins de 18 ans. Certains avaient dormi à la belle étoile à cet endroit même, sous le pont marquant l'entrée du camp. D'autres avaient été refoulés des containers du centre d'accueil provisoire (CAP), pourtant destiné à les recevoir en attendant l'instruction de leur dossier. D'autres revenaient du hangar des départs où ils n'étaient pas parvenus à se faire enregistrer. Après avoir été plus de 800, les journalistes étaient pour la plupart repartis, rendant les incidents soudainement moins visibles.

Malgré la présence massive de représentants de l'État sur place, personne n'a trouvé le moyen de débrouiller la situation. « Il y avait là des Afghans et des Soudanais principalement : quelqu'un leur a d'abord dit de rester dans les parages parce qu'un bus viendrait les chercher », indique Christian Salomé, de l'Auberge des migrants. Puis des agents de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), l'établissement public chargé de mettre en œuvre la politique du gouvernement, ont fait leur apparition. « Ils nous ont dit qu'ils disposaient de places pour les adultes mais pas pour les mineurs », indique Grégoire

Bonhomme, de Médecins sans frontières, qui précise que la préfecture avait été prévenue de la présence de ce groupe.

Margot complète le récit : « *Une personne de France terre d'asile* [l'association mandatée par l'État pour s'occuper des mineurs – ndlr] *est arrivée. Elle a demandé aux jeunes de s'aligner afin de prendre leurs noms. Elle a commencé à parler de bus, a dit qu'elle devait aller vérifier quelque chose au hangar des départs, et n'est jamais revenue !* » Vers 16 h 30, les policiers se mettent en action. Au bout de quelques instants, la petite bande est prise en étau entre deux cordons de CRS qui la repoussent vers la rue des Mouettes. Pendant deux heures, les migrants sont bloqués, empêchés d'aller où que ce soit. « *À 18 h 30, les forces de l'ordre nous ont dit qu'ils levaient le camp. Ils sont partis d'un coup, comme ça, nous laissant en plan, sans aucune information. Et eux sont allés à leur hôtel* », s'indigne Christian Salomé.

« *Ils nous ont dit qu'ils n'avaient pas de solution pour nous, mais qu'ils rouvraient l'entrée de la jungle, nous invitant presque à nous y rendre* », assure Margot. « *Ce matin, ça a été dur, poursuit-elle, nous ne savions pas quoi répondre aux questions des enfants ; on n'a pas eu d'informations jusqu'à ce que les trois bus arrivent, deux pour les moins de 18 ans, un pour les adultes, et alors il a fallu les faire monter dedans très vite sans savoir avec certitude où ils allaient* », indique-t-elle, soulignant que certains ont préféré prendre la tangente. « *On leur a expliqué les risques, notamment d'être interpellé et envoyé en centre de rétention, mais on n'allait pas les forcer. Ils ont disparu dans la nature.* »

Du côté de la place Beauvau, on justifie ce délai en affirmant que les personnes concernées « *ne venaient pas de Calais* ». « *Le dispositif de mise à l'abri était prévu pour les gens de la "jungle". Si on continue d'accueillir les migrants, ils viendront de partout* », insiste-t-on. Autre excuse mise en avant : les mineurs sont de la compétence des départements. Ce qui, techniquement, n'est pas faux. Mais au minimum incomplet. En cas de mise en danger, la responsabilité de l'État est également engagée.

« Certains espèrent passer cette nuit en Angleterre, d'autres attendent leurs femmes »

Après s'être vu reprocher de trier à la va-vite les jeunes à l'entrée du hangar (*lire notre article*), les pouvoirs publics sont ainsi de nouveau pris en défaut de protection dans le cadre de cette « *belle opération humanitaire* », comme l'a qualifiée la préfète dimanche après-midi, avant même son commencement. Et la tâche est loin d'être terminée : les observateurs extérieurs sont attentifs à la manière dont sont pris en charge les 1 451 mineurs hébergés temporairement dans les containers du CAP et les CAO habilités pour les recevoir.

Y compris à l'échelon diplomatique, le sujet est hautement sensible. Alors qu'Amber Rudd, la ministre

des mineurs isolés, Bernard Cazeneuve et Emmanuelle Cosse, les ministres de l'intérieur et du logement français, ont rétorqué être « *surpris* » par ses déclarations, rappelant que le Royaume-Uni n'avait accepté le transfert sur son sol que de 274 d'entre eux depuis le 17 octobre. En la matière, la France entend faire appliquer le droit : d'une part la réglementation de Dublin, qui autorise celles et ceux qui ont de la famille ou des proches en Angleterre à y demander l'asile, d'autre part l'amendement Dubs qui ouvre le même bénéfice à celles et ceux dont l'intérêt supérieur est d'être accueillis outre-Manche. Avant le début du démantèlement, le ministère de l'intérieur affirmait même ne pas avoir l'intention de trouver trop vite une solution durable aux mineurs, afin d'inciter Londres « *à prendre ses responsabilités* ».

En attendant, l'opération, au cours de laquelle un total de 5 600 personnes ont été « *mises à l'abri* », est officiellement terminée. Les grilles du hangar à partir duquel sont partis les bus vers les CAO depuis lundi 24 octobre sont closes. Pourtant, des migrants vivent encore dans la « *jungle* ». Vendredi en début d'après-midi, Margot, sur place, le confirmait. « *Je vois d'où je suis des enfants qui jouent au foot sur la Lande* », dit-elle. Christian Salomé estime à « *quelques dizaines* » le nombre d'irréductibles. « *Certains espèrent passer*

cette nuit en Angleterre, d'autres attendent leurs femmes qui sont toutes rassemblées au centre Jules-Ferry », dit-il. D'autres sont venus récupérer leurs affaires avant qu'elles ne soient emportées par les pelleteuses.

Tous ont trouvé refuge, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans les derniers cabanons que l'équipe de démolition n'avait pas eu le temps de détruire. Ces employés de Sogea Nord Hydraulique, une filiale de Vinci construction, pourtant prévenus par la CGT qu'ils disposaient d'un « droit de retrait », continuaient leur office vendredi. Les autorités avaient assuré que les tentes seraient enlevées « à la main », pour ne pas jurer avec l'engagement d'effectuer

une opération « humanitaire » – c'est d'ailleurs ce qui ressortait des premières images filmées par les journalistes suivant les « nettoyeurs » entrant dans la Lande. Mais bientôt les petits Bobcat, suivis par de grosses pelleteuses – autrement dit des bulldozers – avaient pris le dessus, pliant un à un et broyant les abris construits laborieusement au cours des deux dernières années d'existence, initialement tolérée, du camp de Calais.

Ce vendredi soir, l'origine des départs de feu constatés depuis mercredi, dont la préfecture a déclaré qu'ils correspondaient à une « tradition » afghane, n'avait pas été établie. L'école était en train d'être démontée, l'église sur le point de l'être.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.